

Marché du travail et enseignement en Algérie: Cas d'une fracture linguistique

*Pr. Zehour Grine**

*¹ Université Abou Bakr Belkaïd Tlemcen, laboratory (Algeria),
professional email: g-zhour@hotmail.com*

Received:14/02/2024

Accepted:9/05/2024

Published:26/06/2024

Résumé:

La politique linguistique en Algérie procède par la "Gestion in vitro", depuis l'indépendance en faisant abstraction des pratiques langagières réelles a dégénéré dans le secteur d'enseignement une situation éducative caractérisée par la discontinuité dans la langue d'enseignement des matières scientifiques, entre le cycle secondaire et celui universitaire en Algérie; ce qu'on pourrait désigner par "une fracture linguistique".

Nous nous proposons par la présente communication de desceller la situation linguistique actuelle dans ses relations avec l'enseignement/apprentissage des langues d'une part et avec la réalité langagière telle que présente sur le marché du travail.

Mots clés: Politique Linguistique – Enseignement – Apprentissage - Fracture Linguistique - Réalité du Marché. .

1. Introduction:

Cette fracture linguistique entre ces deux cycles d'enseignement s'ajoute une seconde problématique qui aurait trait à la langue d'acquisition des savoirs disciplinaires, le français, langue étrangère aux étudiants dans l'enseignement technique et technologique, futurs cadres destinés au marché de travail, sans être outillés le plus souvent par un savoir linguistique dans cette langue de transmission du savoir disciplinaire à l'université. Toutefois, la modernisation de l'économie et le marché de travail exigent que les ressources humaines soient au diapason des niveaux de qualification supérieure qui conditionnent l'efficience du système industriel et des technologies modernes en perpétuelle évolution.

* Pr. Zehour Grine

Par contre, l'Université algérienne continue jusqu'aujourd'hui à tourner le dos à cette évidence. Ainsi, les difficultés linguistiques pourraient constituer un handicap majeur aussi bien pour la réussite scolaire que pour l'insertion sociale et professionnelle. Ceci dit nous amène à nous interroger sur le rapport entre les langues de construction et de transmission des savoirs à l'Université et le marché de travail.

- En quelle (s) langue (s) se construit et fonctionne l'enseignement supérieur notamment l'enseignement scientifique à l'université algérienne ?
- Ces langues, sont-elles seulement utilisées pour la transmission du savoir disciplinaire ou constituent-elles également un outil de communication effectif pour apprendre ce savoir ?
- Quels rapports existe-t-il entre la (es) langue (e) de construction et de transmission des savoirs à l'université et le marché de travail ?
- Langue de construction et de transmission des savoirs disciplinaires à l'université algérienne, le français serait la clé de voûte de toute la vie professionnelle de l'étudiant et contribuerait ainsi de manière significative à son insertion dans le marché de l'emploi ?
- Une approche méthodologique dans la logique d'apprendre à utiliser la langue et d'utiliser la langue pour apprendre constituerait un dynamise qui intègre savoir disciplinaire et savoir linguistique pour optimiser la formation des cadres et répondre aux besoins langagiers du marché de travail ?

2. Les langues dans le système éducatif algérien

La constitution algérienne de 1963, modifiée en 2008, les chartes et les textes de référence qui introduisent la politique éducative, considèrent l'enseignement comme le facteur de base essentiel à tout changement économique et social. L'ordonnance n°

76-35 du 16 avril 1976 a été le premier texte réglementaire déterminant de l'éducation en Algérie du fait qu'il a introduit « des modifications radicales dans l'organisation de l'enseignement, dans le sens des changements profonds intervenus dans les domaines économiques et sociaux et permis d'asseoir les choix et orientations fondamentaux de l'éducation nationale». (AUROUX, 1998)

Selon ce texte fondateur de l'école algérienne postindépendance l'arabe classique est, la langue d'enseignement à tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Elle est la langue première pour l'apprenant algérien et la seule langue d'enseignement avant l'introduction du français à partir de la troisième année de l'enseignement primaire, et dont il doit s'en servir pour l'apprentissage du français « [...] une démarche contrastive qui rapproche la langue étrangère de la langue première pour dégager des équivalences à différents niveaux d'analyse». (BAILLT & CIEKANZKI, 2003)

Depuis le mois de mai 2000, mois de l'installation de la Commission nationale de réforme du système éducatif et le vote pour la réforme de ce système par l'assemblée nationale populaire en avril 2002, une nouvelle représentation de la donne linguistique émerge en donnant lieu à des implications didactiques, entre autres, l'enseignement des langues de manière générale.

Traiter de la question de l'enseignement des langues dans le système éducatif algérien suppose, bien évidemment que l'on se réfère à la loi d'orientation n° 08-04 du 23 janvier 2008 qui précise que l'école doit: (BLANCHET, 2000)

- Assurer la maîtrise de la langue arabe, en sa qualité de langue nationale et officielle, en tant qu'un instrument d'acquisition du savoir à tous les niveaux d'enseignement, moyen de communication sociale, outil de travail et de production intellectuelle;

- Promouvoir la langue amazighe et étendre son enseignement;
- Permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation.

Cette loi d'orientation sur l'éducation traduit, en vrai, une politique linguistique basée sur les éléments constants, qui sont appelés «thawabet» dans la constitution algérienne, et qui sont repris comme étant les fondements du système éducatif algérien qui vont structurer la personnalité de l'apprenant en tant que futur citoyen algérien.

3. Réalité langagière universitaire:

Après avoir assisté à deux cours magistraux, on a remarqué que: (CALVET, 1993)

- Les interactions entre étudiants/ enseignant étaient presque rares et c'est le discours de l'enseignant qui domine la séance;
- La présentation du cours est totalement en français. En expliquant, l'enseignant se sert, parfois, de la langue arabe à l'oral; mais à l'écrit, sur le tableau, l'explication est fournie uniquement en français;
- Aux questions de l'enseignant, les étudiants répondent souvent en langue maternelle, parsemée, parfois, de concepts mathématiques;
- A l'écrit, sur le tableau, certains étudiants notamment des étudiantes parviennent à écrire correctement en français;
- L'enseignant se réfère à la langue arabe pour traduire le plus souvent de façon littérale de concepts mais aussi des expressions qui rendent la compréhension beaucoup plus floue chez les étudiants qui expriment, parfois, leur malaise et incompréhension par des gestes et laissent transparaître leur sentiment d'insatisfaction sur les visages;

- Pour aider l'étudiant dans son acculturation à ce discours second dispensé en français et qui tend à reformuler un discours-source relatif à cette discipline scientifique, l'enseignant recourt, de temps à autre, à la traduction en arabe pour élucider notamment les concepts scientifiques.

Pour cerner les difficultés des étudiants et déterminer leurs besoins en termes de langue d'enseignement, le français, nous avons choisi aussi d'assister à deux séances des travaux dirigés durant lesquelles, on a enregistré les remarques suivantes: (CROCHE, 2006)

- Les interactions entre étudiants/ enseignant se caractérise par des énoncés courts de 2 à 3 mots (Ex: quatrième conversion, peut être, non le troisième...) par les étudiants;
- Enoncés mal construits (Ex: les tableaux deux, même taille);
- Les échanges entre étudiants/étudiants entièrement en arabe mais avec l'enseignant, on mélange dans une langue mal construite;
- Certains étudiants, qui sont un peu démotivés par la terminologie et les problèmes de langue, insistent sur l'explication en arabe; d'autres souffrent en silence;
- Une difficulté pour lire un document en français à la demande de l'enseignant;
- Documents et polycopiés en français.

La plupart des étudiants pensent que le français est une langue essentielle à apprendre. Elle est, d'après leur discours sur le français, la langue d'enseignement en mathématiques et informatique et donc son apprentissage leur garantit la réussite scolaire et professionnelle. En plus, le français est largement utilisé dans le marché de travail en Algérie ce qui rend son apprentissage une nécessité. Quoiqu'ils pensent que le français n'est pas la langue scientifique par excellence, leur discours sur le français et son

apprentissage laisse entendre qu'ils veulent, à tout prix, apprendre cette langue.

Partant, il faudra repenser la formation des cadres au supérieur, dans une forme d'intégration qui répondra aux besoins du marché du travail en Algérie aussi bien en termes de compétences linguistiques qu'en termes de compétences disciplinaires à travers la mise en œuvre d'une didactique intégrée entre enseignement linguistique et enseignement disciplinaire.



4. L'anglais comme deuxième langue nationale: nouvelle querelle linguistique, nouvelle fracture linguistique:

Les élèves Algériens apprendront désormais l'anglais dès le primaire, au lieu du collège jusqu'ici. Une innovation qui résonne de façon symbolique dans un pays où le plurilinguisme a suscité d'intenses débats. Cette discrète bataille linguistique qui se mène entre l'anglais, considéré comme une langue neutre, et le français, encore chargé d'une indéniable dimension coloniale.



“L’autre langue” et la “langue de l’autre”

Dans une récente vidéo postée sur les réseaux sociaux, mettant en avant plutôt des enfants qui s’expriment en anglais, l’un d’eux tance: “I speak English because I don’t like French”. (“Je parle l’anglais parce que je n’aime pas le français.”)

C’est que l’anglais jouit d’une image de langue neutre, dépourvue d’une connotation hégémonique et de domination due au manque de proximité avec les pays anglophones. Elle est “l’autre langue” au lieu d’être la “langue de l’autre”. (GANDGUILLAUME, 1997)



5. Conclusion

En guise de conclusion:

- Le traitement des données confirme le plurilinguisme du marché du travail algérien où le français a une place de choix contrairement à l'anglais et à l'arabe que ce soit pour le secteur public et privé. Les recruteurs ne sollicitent pas une seule langue mais des langues et des aptitudes diverses qui sont l'essence de la compétence plurilingue.

- La compétence et la maîtrise d'une langue est généralement sollicitée pour la langue française quant à l'anglais généralement, il est limité à la pratique de l'écrit avant l'oral.

- La langue arabe et la langue anglaise ne dominent pas les demandes d'emploi.

- Les résultats d'analyse confortent les recherches menées sur le plurilinguisme algérien qui ne cessent de brandir le décalage entre la réalité (l'usage des langues) et les textes de loi.

- Enfin, il est nécessaire à ce stade d'étendre cette recherche aux autres sites de recrutement pourvoir si la même configuration apparaît à travers tout le territoire national.

- Par cette réflexion, nous estimons qu'il faudrait ne pas attendre encore, mais plutôt agir rapidement contre cette situation de malaise qui caractérise à présent le monde de formation et celui du marché de travail. Ainsi, il sera indispensable de changer de regard, de penser et de remettre en interaction effective ces deux univers constituant l'espace idoine pour le développement sociétal et le progrès de notre société sur tous les plans, à savoir, le monde de formation, l'école et l'Université et le monde de travail en adoptant des programmes et de cursus qui sont en adéquation avec les exigences du marché du travail.

- Ce changement de regard ou de perspective ne sera possible que lorsqu'on puisse repenser la formation des cadres au supérieur, notamment ceux de l'enseignement scientifique, dans une forme d'intégration qui répondra aux besoins du marché travail en Algérie aussi bien en termes de compétences linguistiques qu'en termes de compétences disciplinaires. En effet, cette forme d'intégration s'avère être un peu complexe car elle doit intégrer deux ordres de savoirs, en l'occurrence, les savoir disciplinaires et les savoir linguistiques, conditions essentielles, auxquelles doit satisfaire tout diplômé espérant avoir un poste ou un emploi.

- D'autant que le discours universitaire, comme une co-construction interactive articulant l'activité de l'enseignant et celle de l'étudiant, doit être un espace discursif où s'offre à l'étudiant des moyens pour construire du sens et où se développent des démarches et des stratégies à caractère ambivalent pour l'aider dans son acculturation à ce discours second qui tend à reformuler un discours-source relatif à une discipline particulière.

- Enfin, nous dirons que le discours universitaire est un discours spécifique dans sa source, sa visée, sa langue de transmission à l'université algérienne et son assimilation. Cette spécificité va s'ajouter à celle de l'étudiant et son espace socioculturel particulier, dans lequel ce discours se tient dans sa conception, son élaboration et sa transmission.

- L'enseignant universitaire, élément essentiel dans l'acculturation de ce discours à l'étudiant, doit, pour s'affranchir de toutes ces spécificités gênantes, posséder des compétences multiples et diverses pour pouvoir mettre en œuvre des approches multidimensionnelles qui favorisent l'interaction en exploitant le dynamisme intellectuel de son étudiant et l'amenant ainsi à se perfectionner sur la base de ses besoins en formation et dans le monde de travail.

- Son objectif n'est pas uniquement la transmission du savoir et son acquisition par l'étudiant en tant qu'acteur de son propre progrès vers le savoir, mais plutôt la construction des compétences cognitives (savoir-faire) et communicationnelles en langue d'enseignement, français ou anglais, chez l'étudiant à même de lui permettre de développer sa capacité d'analyse et de synthèse par son intégration dans la logique d' « apprendre à apprendre » en exerçant ses compétences langagières acquises sur le marché du travail afin de remédier autant que possible à cette fracture linguistique et à ce malaise langagier tant ressentis.

- Et de se poser la question suivante: l'intégration précoce de l'anglais dans les cursus enseignement-apprentissage; ce switch linguistique sera vraiment la solution miracle pour notre économie ?

LE DRAME DES HARRAGA



6.Liste de sources et références:

- 1) AUROUX, S. (1998). "Les enjeux de la linguistique de terrain". *dans S.Bouquet (Dir), Diversité de la (des) science(s)du langage aujourd'hui, n°129 de langages.*
- 2) BAILLT, S., & CIEKANZKI, M. (2003). "Enseigner et apprendre deux langues étrangères en un seul cours". *In 'le Français dans le monde', Recherches et applications,CLE International, numéro spécial.*
- 3) BLANCHET, P. (2000). *La linguistique de terrain: Méthode et théorie, une approche éthno-sociolinguistique.* Paris: PUF. Rennes.
- 4) CALVET, L. (1993). *La sociolinguistique, Que sais-je.* Paris: PUF. Rennes.
- 5) CROCHE, S. (2006). "La mondialisation des politiques d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. La fuite des cerveaux dans un espace désormais ouvert". *In Les Cahiers de l'A.T.M., n° 21.*
- 6) GANDGUILLAUME, G. (1997). *"Le Maghreb confronté à l'islamisme: arabisation et démagogie en Algérie".* Paris: In Le monde diplomatique.